

Tél : 01 64 22 20 16 Courriel : ce.077144b@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1er trimestre <input type="checkbox"/> 2ème trimestre <input type="checkbox"/> 3ème trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date : Le 08/11/2021 De 17h30 à 19h10
---	---	--	---

Présents :

Enseignantes de l'école	<ul style="list-style-type: none">● Mme Delpont (directrice)● Mme Broutin● Mme Goueffon● Mme Bobin● Mme Grabit● Mme Donnadiou● Mme Kuhner
Parents élus	<ul style="list-style-type: none">● Mme Vallenet● Mme Tamborini● Mme Vaverniece● Mme Peiro Camaro● Mme Lefevre● Mme Poussin
Responsable du Pôle Enfance, Jeunesse et Sports Directeur du périscolaire Paul Jozon	<ul style="list-style-type: none">● Mme Jarno● M. Corbasson
Absents excusés	<ul style="list-style-type: none">● M. Durieux – Inspecteur de l'Education Nationale● M. De Bertrand – Parent élu

Présidente de séance : Mme Delpont	Secrétaire de séance : Mme Donnadiou
------------------------------------	--------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 1er conseil d'école

1. Présentation des différents membres du conseil d'école et des règles de son fonctionnement
2. Elections des représentants de parents d'élèves
3. Organisation pédagogique de l'école
4. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
5. Projets pédagogiques
6. Sécurité et hygiène
7. Périscolaire
8. Coopérative scolaire
9. Travaux
10. Point sur la nouvelle sectorisation
11. Dates des prochains conseils d'école
12. Questions des parents

1 Présentation des différents membres du conseil d'école et des règles de son fonctionnement

Un tour de table est réalisé où chaque membre se présente rapidement. La Directrice rappelle les règles de fonctionnement du conseil d'école (Art. D 411-1 à D 411-4 du Code de l'Éducation). Les votants sont les représentants de parents d'élèves, les enseignants, l' élu aux affaires scolaires. Le vote se fait à main levée sauf demande contraire et la majorité l'emporte. Le secrétaire de séance est désigné.

2 Elections des représentants de parents d'élèves

Le scrutin a eu lieu le 8 octobre 2021.

Sur 268 électeurs inscrits, il y a eu 115 votants, 94 suffrages exprimés, 21 blancs ou nuls.

Le taux de participation est de 42,91 % (37,28 % en 2020).

Les élus titulaires sont Mme Vallenet, Mme Vaverniece, Mme Lefevre, Mme Poussin, M. De Bertrand, Mme Peiro Camaro, Mme Bretones

Les suppléantes sont Mme Tamborini, Mme Rieu, Mme Lasne

Les parents d'élèves élus peuvent être contactés à l'adresse courriel suivante :

parentsdepauljozon@gmail.com

3 Organisation pédagogique de l'école

Pour toute communication au niveau de l'école avec l'enseignante de son enfant, il faut utiliser le cahier de liaison.

Pour un point administratif, privilégier le courriel : ce.0771444b@ac-creteil.fr

L'école compte 7 classes. Mme Delport est déchargée pour la direction le jeudi.

A ce jour, l'école compte 169 élèves .

Mme Goueffon	CP	23 élèves
Mme Grabit	CP /CE1	21 élèves
Mmes Delport/Werle	CE1/CE2 A	24 élèves
Mme Kuhner	CE1/CE2 B	26 élèves
Mme Broutin	CM1	26 élèves
Mme Bobin	CM1/CM2	23 élèves
Mmes Donnadiou / Challand	CM2	26 élèves

4 Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de Seine et Marne.

Le règlement intérieur de l'école est voté chaque année lors du premier conseil d'école. Il est établi en référence au règlement départemental tel que défini par la circulaire n°2014-088 du 09 juillet 2014.

La charte de la laïcité y est annexée.

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école sera transmis à tous les parents par le biais du cahier de liaison et d'un courriel. Il sera également consultable sur le blog de l'école à l'adresse suivante : <https://pauljozon.toutemonecole.fr/>

5 Projets pédagogiques

● Projet d'école

Le projet d'école pour la période 2018/2021 comporte trois orientations qui sont :

- Orientation 1 : Développer les compétences sociales et civiques. Premier conseil d'élèves avant la fin de cette période. 2 délégués par classe et 2 éco délégués par classe de cycle.
- Orientation 2 : Savoir s'engager dans un projet collectif.
- Orientation 3 : Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la communication (classes mobiles/ tablettes).

- **Projets**

Tous ces projets sont soumis à l'actualité sanitaire et la mise en sécurité des élèves.

Projet jardinage / développement durable E3D

En partenariat avec le service environnement et développement durable de la ville de Fontainebleau, des interventions seront prévues. Poursuite de la végétalisation et de l'aménagement de la cour.

La Grande Lessive

Participation des 7 classes de l'école le jeudi 14 octobre sur le thème «Tous des oiseaux ! ». Une nouvelle édition aura lieu le jeudi 24 mars 2022, le thème est encore inconnu.

Projet Langues

Cette année, du fait de la situation sanitaire, il n'y aura pas d'intervention d'un enseignant de langue allemande dans les classes.

L'anglais est enseigné dans toutes les classes du CP au CM2 par les enseignantes de l'école dans le cadre des programmes de l'école élémentaire.

Parcours culturels

Les parcours culturels seront financés en partie par une subvention mairie à hauteur de 12 euros par enfant et présentés à M. Durieux, Inspecteur de l'Education Nationale pour validation.

L'intitulé du projet des parcours culturels pour les 7 classes est : Améliorer son cadre de vie ; Végétalisation de la cour et poursuite des fresques murales. L'école prolonge pour cette deuxième année les parcours initiés l'année dernière.

EPS

Cinq classes bénéficient de la présence d'un éducateur sportif et deux classes de l'accompagnement d'un étudiant en licence Staps. Toutes les classes se rendent au gymnase LAGORSSE.

Des rencontres sportives sont prévues tout au long de l'année et sont assujetties aux conditions sanitaires du moment. Ce qui est prévu :

- Badminton en Janvier 2022
- Cross au mois de mars 2022
- Challenge sportif pour le cycle 2 date à définir
- Course d'orientation fin juin 2022

Natation

Les élèves des niveaux CP , CE1, CE2 et CM2 vont ou iront à la piscine au cours de l'année. Sur la première période, 3 classes (CP/CE1 , CE1/CE2 A ET B) se sont rendues à la piscine, une seule classe par séance (protocole sanitaire niveau 2).

Sur cette première période, un mouvement social important a perturbé le transport scolaire de certaines classes. Des solutions rapides ont été trouvées par la mairie et l'inspection afin de pallier en partie à ces difficultés. La classe de CE1/CE2 A n'a pas pu effectuer dans sa totalité les séances prévues. Un report est envisagé pour cette classe dans la mesure des places disponibles courant juin 2022.

Pour la période 3, deux classes sont programmées (CM1/CM2 et CM2) et une classe de CP sur la période 5.

Projet éducation musicale :

- Les percussions dans la musique traditionnelle
4 classes (CE1/CE2 B, CM1, CM1/CM2 et CM2) bénéficient durant toute l'année le jeudi matin de l'intervention de Mme Canini. Elles travailleront sur ce projet commun.
- Le Petit Prince
Un projet conte musical avec la classe de CE1/CE2 A.

Ces deux projets devraient aboutir à une restitution en fin d'année scolaire.

Projet numérique :

Des tableaux numériques ont été installés durant les vacances d'été dans toutes les classes. Une formation « prise en main » a été effectuée au mois de septembre par l'ensemble des enseignantes de l'école, un plan formation est également prévu cette année (Education Nationale). Pour compléter, cet équipement 30 tablettes viennent

d'être livrées. Mme Jarno indique que les tablettes déjà présentes à l'école seront remises à jour par le prestataire chargé des questions numériques sur les écoles.

L'école remercie la mairie pour cet équipement qui offre de nouvelles possibilités pédagogiques.

L'école demande s'il serait possible d'équiper l'école en pack office. Mme Jarno note cette demande et indique qu'un ordinateur portable ainsi qu'un disque dur vont être mis à la disposition de la direction en remplacement du matériel présent.

La directrice remercie la mairie pour ce nouvel équipement.

Théâtre municipal

Deux spectacles ont été réservés et sont soumis au nombre de places disponibles « Minute Papillon » et « Mensonges »

JMF

Deux spectacles ont été réservés, pour les deux classes de CE1/CE2 "Réjouissances du palais" et pour le cycle 3 (classes de CM1 et CM2) " Boom, Boom, Kids".

FLC

Toutes les classes de l'école se rendront à la FLC afin de découvrir les artistes suivants : Marielle SPALONY, Isabelle BARDEL, Chloé DULOQUIN et SENTIA.

Musée Mallarmé

Les deux classes de CP et CP/CE1 ont pu se rendre en octobre au musée Mallarmé afin de participer à des ateliers sur le thème Contes Kamishibai.

Amis du Château de Fontainebleau

Un travail sera proposé sur le thème : « François 1er au château » avec la classe de CM2.

APC

Ce dispositif d'aide se déroule le lundi et le jeudi de 11h45 à 12h15. Tous les enfants sont susceptibles d'être concernés. Ces activités ne sont pas obligatoires, elles sont soumises à l'autorisation des parents. Elles auront lieu tout au long de l'année. Une information est transmise aux familles à chaque période.

Ces activités se présentent sous trois formes : aide aux élèves en difficulté, méthodologie, actions mises en place dans le cadre du projet d'école.

Pour la période 1, 46 élèves toutes classes confondues, ont pu bénéficier de ce dispositif.

Pour la période 2, 43 élèves sont prévus.

1, 2, 3 Lecture

Ce dispositif reprendra ses activités à partir du 12 novembre. Il s'agit d'apporter une aide supplémentaire à des élèves en situation d'apprentissage de la lecture. Le dispositif est financé par la ville. Les séances le lundi et le vendredi sont menées par une enseignante. L'équipe enseignante a préféré cibler sur la période 2 des élèves de CE1 qui avaient besoin de renforcer leurs compétences en lecture. 5 élèves sont concernés en ce début d'année. Des changements auront lieu au cours de l'année.

L'équipe enseignante tient à remercier la Ville pour cette aide très précieuse.

Le Tremplin Bellifontain

Le Tremplin propose une aide individualisée aux devoirs, le lundi et le jeudi.

5 élèves sont concernés cette année, l'activité démarrera le lundi 15 novembre.

6 Sécurité et hygiène - Vigipirate PPMS

● Sécurité

Depuis le 5 mars 2021, le territoire est placé en posture Vigipirate « Sécurité renforcée risque attentat ».

Les consignes suivantes restent applicables :

- Affichage de l'infographie « Vigipirate Sécurité renforcée risque attentat »
- Contrôle visuel des sacs peut-être effectué
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'école
- Interdiction de stationnement devant l'école
- Eviter les attroupements devant l'école
- Signalement de tout comportement ou objet suspect

Concernant les exercices :

- Un premier exercice « incendie » a eu lieu le 24 septembre 2021. L'exercice a été réalisé en 4mn 48s dans de bonnes conditions. Il a été noté que l'escalier en colimaçon qui permet l'évacuation du premier étage est très impressionnant pour les élèves, ce qui ralentit de manière importante cette évacuation. L'école demande si on ne pourrait pas envisager « d'habiller » cet escalier afin d'avoir un visuel moins impressionnant au moment de la descente. Mme Jarno indique qu'il a été envisagé d'habiller les contre marches.
- Un second exercice incendie aura lieu dans le courant de l'année (personnel et élèves non prévenus).
- Un exercice « intrusion – attentat » sera effectué sur cette deuxième période. Un scénario provenant du rectorat nous a été transmis et sera testé au moment de l'exercice. Les élèves seront sensibilisés avec une préparation adaptée à leur âge et les parents informés de la date et de l'heure retenues pour cet exercice par courrier dans le cahier de liaison.
- Le PPMS « Risque Majeur » a été remis à jour et ne comporte pas de modification. Une notice sera transmise aux familles par le biais du cahier de liaison dans le courant du mois de novembre 2021.
- Un exercice de mise en sûreté (PPMS Risque Majeur) qui répondra aux problématiques locales (inondation, risque chimique...) sera obligatoirement organisé au 2eme semestre de cette année scolaire (mise en confinement interne).
- L'école demande s'il serait possible d'installer un brise vue sur le portail métallique de la rue Paul Jozon. Ce brise vue pourrait être en partie végétalisé sur la zone fixe et rentrerait dans le projet de l'aménagement de la cour et de sa végétalisation .
- Mme Jarno indique que ce point a été évoqué lors de réunions précédentes avec les services de sécurité de la ville et de l'Education Nationale. Il est préconisé dans le cadre d'un PPMS attentat de pouvoir voir arriver le danger au plus loin.

● Hygiène

Depuis le 8 novembre 2021 , le département de Seine et Marne est à nouveau placé au niveau 2 (jaune) du protocole sanitaire. Dans ce cadre :

- Le port du masque est obligatoire uniquement en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire.
- Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et extérieur ; toutefois en intérieur absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique.
- Limitation obligatoire du brassage
- Contact tracing

Les gestes barrières sont appliqués (eduscol protocole sanitaire septembre 2021).

Des nouveaux distributeurs de papier et de savon ont été installés pendant les dernières vacances et sont plus adaptés aux besoins de l'école.

7 Péri scolaire

Monsieur Corbasson indique que pour toute communication avec le service péri scolaire, il est indispensable d'utiliser le courriel : periscolaire.jozon@fontainebleau.fr ou le téléphone : 06 74 43 46 98.

8 Coopérative scolaire / OCCE

Au 1er octobre 2021, la coopérative a un solde créditeur de 3026,17 euros. L'assurance MAE n'a pas été encore prélevée sur ce solde. Un appel à cotisation aura lieu d'ici peu de temps.

La coopérative participe en partie au financement des sorties, des spectacles, du matériel pédagogique (livres, albums, matériel de sport, etc.), des consommables informatiques, etc.

Les parents participent sur la base du volontariat.

Les comptes sont consultables auprès de la directrice sur rendez-vous.

9 Travaux

Tous les petits travaux ont été effectués. L'école demande si l'espalier peut-être réinstallé dans le petit gymnase. Des travaux de rénovation concernant le sol de la cantine ont été réalisés durant ces dernières vacances. L'école remercie la mairie pour ces travaux.

L'école demande s'il est possible d'envisager :

- la mise en peinture de la classe 3 qui est en très mauvaise état (peinture qui s'écaille et support mural qui se décolle sur tout un mur).

Mme Jarno indique qu'une planification des interventions de mise en peinture est programmée sur 3 ans. Cette demande sera traitée selon le planning établi.

- - d'installer une accroche sur la petite porte du portail bleu afin de la retenir.
- - d'insonoriser les classes 7 et 8 qui se trouvent dans le préfabriqué.
- - de changer les rideaux tissus des classes 7 et 8 pour des stores (à l'identique des stores installés sur la façade de ces classes).

Pour ces deux derniers points, Mme Jarno indique que ce sont des travaux importants qui demandent une étude et un budget spécifique.

10 Point sur la nouvelle sectorisation

Pour information, Mme Jarno présente la nouvelle sectorisation.

Cette nouvelle sectorisation s'appliquera, dès la rentrée 2022, dans la perspective de la fermeture à la rentrée 2025/2026 de l'école élémentaire Léonard de Vinci. Les effectifs de cette dernière seront répartis vers les écoles Saint-Merry et Paul Jozon pour les élèves relevant d'une sectorisation solaire et vers l'école Lagorsse pour les élèves issus des sections internationales. Cette sectorisation débutera dès la rentrée de septembre 2022 pour les élèves qui rentrent en CP afin qu'ils ne subissent pas de transfert durant leur scolarité.

11 Dates des prochains conseils d'école

Mardi 15 mars 2021 à 18H

Mardi 28 juin 2021 à 18H

12 Questions des parents :

- ⇒ *Serait-il possible d'installer à l'extérieur de l'école un panneau d'affichage pour les parents d'élèves élus ?*

Mme Jarno indique que le panneau pourra être installé à partir de janvier 2022.

- ⇒ *L'installation de capteurs CO2 est-elle envisagée dans les classes ?*

Mme Jarno indique que des capteurs CO2 seront très prochainement (courant novembre- en attente des dates car forte demande) installés dans toutes les classes ce qui permettra d'effectuer des relevés. A ce dispositif s'ajoutera par la suite des purificateurs si les relevés des capteurs en montraient le besoin.

- ⇒ *Peut-on prévoir plus de points d'eau (robinets, fontaines même en extérieur) et toilettes ?*

Les parents d'élèves s'inquiètent du nombre peu important de points d'eau pour se laver les mains au regard du nombre d'élèves (consignes sanitaires) et plus particulièrement dans les moments qui précèdent les temps de cantine.

Mme Jarno note cette demande.

Il pourrait être envisagé de multiplier les points d'eau existants en ajoutant des robinets supplémentaires. Cela doit être vu avec les services techniques par une étude et prévoir un budget.

Concernant les points d'eau extérieurs, il faut appréhender la faisabilité et les problèmes techniques (implantation, gel...) que cela comporte.

- ⇒ *Peut-on effectuer la sortie des classes au niveau du portail métallique ?*

La directrice indique qu'en l'état actuel la sécurisation de cette sortie n'est pas présente.

Mme Jarno précise qu'il serait nécessaire de fermer cette route, ce qui n'est pas envisageable, d'autant que de gros travaux de sécurisation ont été effectués sur l'autre sortie (portail bleu).

- ⇒ *Cantine : Peut-on améliorer la qualité et la quantité des repas servis ? Peut-on allonger le temps prévu par service pour déjeuner ?*

Mme Jarno précise que c'est un grammage défini par un cahier des charges. Les repas sont constitués de 4 composantes au lieu de 5 précédemment mais le grammage globale reste le même que précédemment. La qualité des repas a été très nettement améliorée par rapport à l'ancien prestataire.

Monsieur Corbasson précise que les enfants ont 25 mn pour manger. Il est impossible à l'heure actuelle du fait des contraintes sanitaires d'allonger ce temps. Un ordre de passage des classes est établi avec un roulement sur la période.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H10.